



LA MAISON DES ASSO- CIA- TIONS

Un lieu pour les associations
& les
collectifs d'habitants



STAINS.FR



(Ci-dessus)
L'entrée de la Maison
des associations, mai 2020

**LE SERVICE VIE ASSOCIATIVE
ET CITOYENNETÉ**

vous accueille au

6, avenue Jules-Guesde

aux horaires d'ouvertures

de 8h30 à 12h30 et

de 13h30 à 17h30

Fermeture le mardi matin

Tél. : 01 49 71 41 07



SOMMAIRE

<i>Édito du Maire</i> _____	4
Créer et enregistrer votre association _____	6
Réaliser et développer votre projet associatif _____	6
Former des acteurs associatifs et porteurs de projet _____	6
Le pôle ressources _____	9
La bourse au bénévolat _____	10
Le Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) _____	10
Les cafés associatifs _____	11
Les trois Conseils d'Habitants de la ville _____	11

Bienvenue à la Maison des Associations !



Azzédine Taïbi
Maire de Stains,
Conseiller Départemental.



Zahia Nedjar
Adjointe au maire
déléguée à la vie associative.

Espace de rencontres et d'innovation, ce lieu donne à voir notre volonté de soutenir et développer le mouvement associatif dans toute sa diversité.

Le service Vie associative et citoyenneté accompagne au quotidien les associations stanoises et fédère les énergies associatives autour de projets locaux afin de renforcer le dynamisme démocratique de notre ville.

Véritable outil d'accompagnement, la Maison des Associations a été conçue pour plus de simplification, plus d'innovation, plus de qualité et de proximité.

Cette Maison est la vôtre, elle vise aussi à favoriser les échanges, à valoriser les initiatives et à fédérer l'ensemble des acteurs.

Nous souhaitons donc, à chaque association, la bienvenue dans notre Maison des Associations. ●

Présentation

Le service Vie associative et citoyenneté accompagne, soutient et encourage les associations stanoises et les collectifs d'habitants. Pour répondre à leurs besoins, la Maison des associations (MDA) constitue un lieu d'accueil, d'information et d'échanges.

Espace de rencontres et d'innovations, la MDA offre services et accompagnement aux bénévoles et aux associations stanoises : outils juridiques, conseils techniques, formation et soutien logistique. ●

(Ci-dessous,)
l'accueil de la Maison
des associations

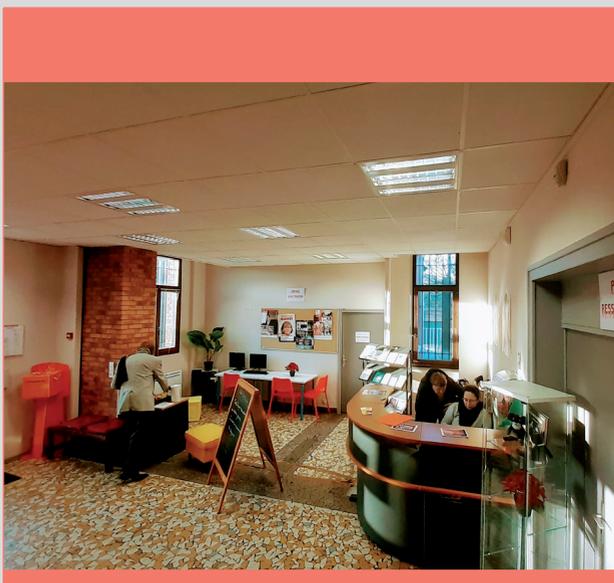
La Maison des associations

Service Vie associative et citoyenneté

6, avenue Jules-Guesde
Tél. : 01 49 71 41 07

Horaires

De 8h30 à 12h30 et
de 13h30 à 17h30
Fermeture le mardi matin



CRÉER VOTRE ASSOCIATION ET L'ENREGISTRER À LA MDA

La loi de 1901 vous permet de créer librement votre association, définie comme « *la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices* ».

Le service Vie associative et citoyenneté vous accompagne dans la création de votre association et dans son enregistrement auprès de la Maison des associations de Stains. ●

→ **Contactez l'un des chargés de développement au 01 49 71 41 07**

ACCOMPAGNEMENT POUR RÉALISER VOS PROJETS

Vous avez un projet ? Vous souhaitez dynamiser votre quartier ? La MDA vous aide dans toutes les étapes du montage de votre projet : conception, développement et réalisation. Vous serez accompagné pour :

- Concevoir, développer et rédiger vos projets associatifs
- Déclarer votre association en ligne
- Remplir votre dossier de subvention
- Rechercher des financements publics et privés

Un appui logistique est apporté et vous pouvez demander la mise à disposition de matériels, de véhicules, de salles pour vos activités. Vous pouvez également demander l'impression de vos supports de communication. Pour se faire, remplissez la fiche navette disponible à l'accueil de la Maison des associations. ●

PROGRAMME DE FORMATION À DESTINATION DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Communiquer, organiser un événement, prendre la parole en public, organiser une assemblée générale, recherchez des subventions... La Maison des associations propose un cycle de formations mensuelles gratuites et ouvertes à tous les porteurs de projets. ●

→ **Inscription obligatoire au 01 49 71 20 80**

VOS ASSOCIATIONS



Photos 1, 2 & 3
Formation « recherche de financement » en janvier 2020
Formation « les bases de la comptabilité associative » en février 2020



VOS ASSOCIATIONS

LE PÔLE RESSOURCES

LE PÔLE RESSOURCES

Le pôle ressources de la MDA est un lieu où les associations comme les habitants peuvent trouver des réponses à leurs besoins et se concerter sur un projet commun. Son rôle consiste à aider l'usager à identifier son besoin, puis à apporter les informations nécessaires.

Toute association et tout porteur de projet collectif confrontés à des difficultés de gestion financière dans l'organisation administrative trouvera écoute, appui, aide et assistance.

Le pôle ressources favorise également les initiatives inter associatives : les associations qui le fréquentent peuvent en effet élargir leurs partenariats. ●

Vous trouverez sur place plusieurs espaces distincts

Accueil convivial avec :

- Un lieu d'affichage organisé pour les associations constitué de deux panneaux en liège : un pour les informations et les actualités associatives et l'autre pour le bénévolat
- Un lieu de documentation structuré pour les administrés
- Un coin café/thé

Un espace multimédia composé de :

- Trois ordinateurs portables en accès libre. Des sites pratiques sont préenregistrés afin de faciliter les démarches administratives des associations
- Un grand écran permettant de faire défiler

les informations des associations et valoriser les initiatives passées par la projection de photos et/ou vidéos

Un espace de Co-working et de concertation avec :

- Une bibliothèque permettant de consulter des magazines spécialisés (la mallette associative, juris associative, association mode d'emploi, le journal de l'animation...)

Un lieu d'exposition :

- Pour les associations et les habitants qui souhaitent valoriser leurs actions

Un espace de domiciliation :

- Il permet aux associations qui le souhaitent de disposer d'une boîte aux lettres.

(Page précédente & ci-dessous 1, 2 & 3)

Les temps de travail dans l'espace Co-working

(Photo 4) Vernissage de l'exposition « transmission » à l'occasion de la Journée Internationale de lutte pour le Droit des Femmes, mars 2020



LA BOURSE AU BÉNÉVOLAT

La bourse au bénévolat vise à faciliter la rencontre entre les Stanois souhaitant s'engager et les associations à la recherche de bénévoles. Vous avez du temps à donner ? Vous souhaitez vous engager ? N'hésitez pas à vous rapprocher de la Maison des associations afin de consulter les offres.

Par ailleurs, l'expérience bénévole peut être valorisée à travers le « *Passeport bénévole* ». Le Passeport bénévole est un livret personnel que le bénévole remplit avec son responsable associatif. Il valorise les résultats de chaque mission et montre comment le bénévole est utile au projet associatif. Ce support concret aide les associations à fidéliser les bénévoles. ●

(Photo 1, 2 & 3)
Journée internationale
du bénévolat
le 5 décembre 2019



LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le CLVA est l'instance de démocratie participative des associations de Stains. Son objectif est de fédérer les associations de la ville autour de leur intérêt collectif.

Il s'agit aussi d'une instance consultative qui dialogue avec la municipalité. C'est pourquoi le CLVA communique également avec toutes les associations de la ville, afin de les représenter au mieux. ●

Les associations stanoises ont ainsi l'opportunité de ...

- Faire entendre leur voix et leurs idées auprès de la municipalité en devenant force de proposition et en se positionnant sur les projets portés par la ville pour le mode associatif.
- S'unir solidairement : autour d'un projet, d'une association en difficulté, d'une problématique commune à toutes les associations.
- Construire ensemble : par le dialogue, le débat d'idées, et en contribuant à l'émergence de projets inter-associatifs. ●

(Photo 5)
Les membres du
CLVA expliquent leur
démarche auprès des
autres associations,
décembre 2019



LES CAFÉS ASSOCIATIF

Un café associatif est un café organisé sans but lucratif. Il est organisé pour être un lieu de vie, d'échanges, de convivialité et de créativité selon le thème associatif défini. Il permet en plus de s'interroger sur des problématiques communes, de construire des projets fédérateurs. C'est ainsi que le séminaire de la vie associative a vu le jour. ●

(Photo 1, 2 & 3)

Le séminaire de la vie associative, Février 2020 à Torcy



LES TROIS CONSEILS D'HABITANTS DE LA VILLE

Les conseils d'habitants sont trois instances de concertation où les habitants se réunissent en fonction de leur secteur. Les conseils d'habitants Nord, Sud et Centre sont des lieux privilégiés de démocratie participative où des décisions sont prises collectivement afin d'améliorer la vie dans chaque quartier. ●

Les habitants peuvent :

- Faire entendre leur voix en faisant remonter des problèmes et proposer des solutions
- Être consultés sur des projets municipaux
- Porter des projets communs propres à chaque quartier



(Photo 4) Conseil d'habitants centre lors d'une réunion



*Ci-dessus
& page de garde*
Maison des
associations.
Mai 2020.